



BEAUMONT-LE-ROGER

02.32.45.23.88

mairie1@beaumont-le-roger.fr

Formulaire de réservation d'une salle communale

9, rue de l'Abbaye 27170 BEAUMONT-LE-ROGER

Date :

Retour du formulaire avant le :

Vos coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone portable : Mail :

Faites-vous cette demande pour le compte d'une association : oui non

Nom et adresse du siège social

.....
.....

Nom et coordonnées de votre assureur pour cette manifestation (attestation d'assurance à fournir) :

Date (s) de l'évènement : État des lieux le : Retour le :

Nature de la manifestation : Nombre de personnes :

SALLES	Capacité d'accueil	Commune	Hors commune	Caution	Prestations
Espace Robert Fort <input type="checkbox"/> 1 jour semaine <input type="checkbox"/> 2 jours (week-end)	300 personnes 192 personnes (si repas)	525 € 875 €	750 € 1 250 €	1 500 €	<input checked="" type="checkbox"/>
Rez-de-jardin <input type="checkbox"/> 1 jour semaine <input type="checkbox"/> 2 jours (week-end)	30 personnes	126 € 175 €	180 € 250 €	500 €	<input checked="" type="checkbox"/>
Salle Jean Cheyrolles <input type="checkbox"/> 1 jour semaine <input type="checkbox"/> 2 jours (week-end)	50 personnes	140 € 210 €	200 € 300 €	500 €	<input checked="" type="checkbox"/>
Ménage E.R. Fort : - Forfait A (hall,vestiaires,sanitaires et salle) - Forfait B (Forfait A + cuisine) - Forfait C (loges)		100 € 150 € 30 € 30 € 80 €	100 € 150 € 30 € 30 € 80 €	250 € 100 € 100 €	100 € <input type="checkbox"/> 150 € <input type="checkbox"/> 30 € <input type="checkbox"/> 30 € <input type="checkbox"/> 80 € <input type="checkbox"/>
- Rez-de-jardin - Salle J. Cheyrolles					
Location de vaisselle : forfait Toutes salles Formulaire à compléter	Jusqu'à 50 pers. De 51 à 100 pers. + 100 pers.	30 € 60 € 80 €	30 € 60 € 80 €	

Les chèques de caution et de réservation devront être remis avec le contrat, sous quinzaine, afin que celui-ci devienne définitif.

Les chèques seront à l'ordre du Trésor Public.

Engagement des organisateurs

- 1 – Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant la location ou le prêt d'une salle à l'occasion d'une manifestation ainsi que les 2 chèques de caution.
- 2 – Prendre connaissance et respecter le règlement intérieur relatif à la location.

Les chèques de réservation et de location de vaisselle seront encaissés après la manifestation.

Un état des lieux entrant sera fait lors de la remise des clés le vendredi à partir de 14h et un état des lieux sortant lors de la restitution des clés, le lundi à 10h.

Le nettoyage des sites est obligatoire selon la salle utilisée et sera validé à l'état des lieux sortant.

Si le nettoyage est mal réalisé, le chèque de caution ménage correspondant sera encaissé.

Toute vaisselle cassée sera facturée selon le tarif catalogue en vigueur.

Entretien des salles

Lors de votre réservation vous pouvez opter pour une prestation ménage selon les tarifs proposés. Toutefois, il est impératif de suivre les consignes générales d'entretien de la salle.

- Interdiction de laver le parquet pour l'Espace Robert Fort, le balayer seulement
- Laver le sol pour Rez-de-Jardin et Salle Jean Cheyrolles,
- Interdiction de mettre des punaises, clous, scotch, pâte à fixe, ... qui pourraient laisser des traces sur les murs.
- Attention à l'utilisation de bougies à étincelles ou équivalent,
- Si option ménage, il faut que la vaisselle soit rendue propre, attention les lave-vaisselles ne sèchent pas.
- Prévoir le balayage des mégots, le ramassage éventuel des canettes et des bouteilles, etc.
- Les déchets doivent être évacués par chaque organisateur ou responsable de salle. Un bac jaune et un bac vert seront mis à disposition face aux cuisines de l'Espace Robert Fort, vous êtes chargés de l'évacuation des bouteilles en verre.

En raison des mesures de sécurité qui doivent être prises, tout manquement constaté à ces consignes fera l'objet d'une suspension de mise à disposition de salles.

Consignes

Surveillance rigoureuse des enfants qui doivent rester sous la responsabilité des parents à l'intérieur comme à l'extérieur des salles.

L'organisateur ou le responsable de la manifestation certifie avoir pris connaissance de ces consignes et de ces engagements.

Date :	Lu et approuvé – Signature de l'utilisateur	Confirmation de réservation : Mairie de Beaumont-le-Roger, Le Signature :
--------	---	--

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de BEAUMONT-LE-ROGER, en sa qualité de responsable de traitement, pour la location des salles communales. La base légale de ce traitement est contractuelle. Vos données sont conservées pendant toute la durée nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement, augmentée des éventuelles obligations légales. Elles sont hébergées en France. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime, en contactant notre délégué à la protection des données (DPO) mairie1@beaumont-le-roger.fr.

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>.